



Assemblée générale

Distr. générale
28 février 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Points 60, 65, 67 et 111 de l'ordre du jour

Développement social

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Promotion et protection des droits de l'homme

Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes

Lettre datée du 26 février 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que les autorités japonaises exercent une répression de plus en plus féroce à l'encontre de l'Association générale des résidents coréens au Japon (Chongryon) et des Coréens qui vivent au Japon, semant la terreur en leur sein et mettant gravement en péril leur situation au regard des droits de l'homme.

La répression actuelle dont sont victimes les résidents coréens dans toutes les îles japonaises nous rappelle la folie qui a caractérisé la chasse à l'homme dont les Coréens ont fait l'objet au moment du grand tremblement de terre de Kanto dans les années 20, et la dissolution par la force de l'« Association des Coréens du Japon » il y a un demi-siècle.

La Chongryon est une association légalement constituée regroupant des citoyens de la République populaire démocratique de Corée vivant à l'étranger. La répression brutale qui s'exerce sur eux constitue l'acte criminel d'atteinte à la souveraineté d'un digne État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Maintenant, prenant comme prétexte la réforme de l'Organisation des Nations Unies, le Japon mène une diplomatie offensive en vue d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité.

Il est bien connu que le Conseil de sécurité n'est pas une organisation qui vend ses sièges permanents au plus offrant. Il est extrêmement humiliant pour la communauté internationale qu'un pays aussi irresponsable que le Japon brigue un



siège permanent tout en refusant de rompre avec son passé sanglant et en durcissant sa politique à droite en vue de militariser le pays.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent mieux cerner la duplicité du Japon et défendre fermement la justice dans les délibérations portant sur des questions aussi importantes que l'élargissement du Conseil de sécurité et les questions relatives aux droits de l'homme dans les pays en développement.

Pour permettre aux États Membres de comprendre les mesures prises récemment au Japon contre la République populaire démocratique de Corée, je joins à la présente lettre la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée rendue publique le 19 janvier 2007 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 60, 65, 67 et 111 de l'ordre du jour de sa soixante et unième session.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **Pak Gil Yon**

**Annexe à la lettre datée du 26 février 2007, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée**

Déclaration du Ministère des affaires étrangères

La répression exercée avec zèle par les autorités japonaises à l'égard de la Chongryon et des Coréens résidant au Japon a atteint récemment un stade extrêmement grave.

Elle est devenue plus aveugle avec les perquisitions effectuées au siège de la Chongryon à Tokyo et à l'antenne du Niigata du bureau chargé d'organiser les visites des Coréens dans leur pays, en fin novembre l'année dernière et la brutalité a atteint un nouveau palier depuis le début de l'année.

Les autorités japonaises chargées de la sécurité publique ont plus de 10 fois mobilisé des centaines de policiers armés jusqu'aux dents et même utilisé des véhicules blindés jusqu'au début février 2007 pour perquisitionner dans pas moins de 30 locaux utilisés par la Chongryon, y compris des bureaux de sections de l'Association, des écoles coréennes et des maisons de Coréens, et elles ont commis une série d'actes scandaleux, notamment en perpétrant des agressions contre eux et en les arrêtant sans raison.

Par ailleurs, les autorités japonaises ont utilisé des médias à leurs ordres pour faire circuler toutes sortes de fausses informations visant à ternir l'image de la Chongryon et à attiser avec passion la haine contre la République populaire démocratique de Corée et la Chongryon.

Cela a semé la terreur, dans diverses régions du Japon, comme à l'époque de la chasse à l'homme dont les Coréens ont fait l'objet pendant le grand tremblement de terre de Kanto et qui a donné à nouveau libre cours à la tyrannie fasciste qui a abouti à la dissolution par la force de l'« Association des Coréens du Japon » il y a un demi-siècle.

Cette répression politique brutale de la Chongryon, association légalement constituée regroupant des citoyens de la digne République populaire démocratique de Corée et des citoyens coréens vivant au Japon, est une atteinte impardonnable à la souveraineté de notre pays et un crime contre l'humanité sans précédent. Les Coréens qui vivent au Japon ont été amenés de force sous diverse prétextes : service militaire, travail forcé, « femmes de réconfort » pour les militaires, et sous d'autres qui ont permis de les assujettir, sans limite, aux pillages, à l'exploitation, à la servitude, ainsi que leurs descendants. Les autorités japonaises ont donc l'obligation historique et morale de les protéger.

Descendant d'un criminel de guerre, Abe doit être aussi condamné pour les crimes mentionnés ci-dessus. Il aurait dû faire preuve d'une plus grande honnêteté en présentant ses excuses pour les crimes commis par son pays contre les Coréens, pendant plusieurs générations et les dédommager, plus que quiconque, à la hauteur du préjudice subi. Au lieu de cela, il a été à la pointe de toutes les campagnes de répression contre la Chongryon dans le but d'éliminer celle-ci avant la fin de son mandat, ce dont nous prenons dûment acte.

En manifestant un zèle excessif dans cette répression effrénée contre la Chongryon et en oubliant qu'il est Premier Ministre, Abe cherche à faire croire que son cabinet est « tenant de la ligne dure » pour éviter l'échec de sa diplomatie sans concessions à courte vue, arrêter sa chute dans les sondages et arracher ainsi une sorte de « concession » à la République populaire démocratique de Corée. Cette attitude indigne n'est rien d'autre que l'illusion de l'assouvissement de sa soif de pouvoir.

Les soldats et le peuple de la République populaire démocratique de Corée ne resteront jamais les bras croisés face à la répression scandaleuse des autorités japonaises contre la Chongryon et les Coréens vivant au Japon, et feront payer cher à la clique d'Abe son comportement.
